



# REVUE DE PRESSE

04/06/21

[www.fo-fonctionnaires.fr](http://www.fo-fonctionnaires.fr)  
@FOFonctionnaire



PAR BASTIEN SCORDIA

3 juin 2021, 14:35, mis à jour le 3 juin 2021, 14:35

## Les impacts de la fusion des instances de dialogue social de la territoriale

Le gouvernement vient de mettre en ligne sa fiche d'impact du décret du 10 mai dernier relatif à la mise en place des nouveaux comités sociaux territoriaux des collectivités, nés de la fusion des comités techniques (CT) et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). La création d'un nouveau droit à la formation coûterait près de 2 millions d'euros par an.



Dans un peu plus d'un an, seront mises en place les nouvelles instances de dialogue social. Dans les collectivités territoriales, des comités sociaux territoriaux verront ainsi le jour fin 2022. De nouvelles instances qui actent la fusion des comités techniques (CT) et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), conformément aux dispositions de la loi de transformation de la fonction publique du

6 août 2019. Mais quels seront les impacts de cette mesure ? Le gouvernement Castex donne de premières indications dans la fiche d'impact de son décret du 10 mai dernier, qui avait fixé et précisé les modalités d'organisation et de fonctionnement de ces instances.

Pour rappel, ces comités seront créés dans chaque collectivité employant 50 agents au moins. Pour pallier la suppression des CHSCT, toutefois, les textes prévoient la création de "formations spécialisées" en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. Ces formations seront instituées au sein des collectivités et des établissements publics employant 200 agents au moins, mais aussi "lorsque des risques professionnels particuliers le justifient" [[cliquez ici pour consulter notre article sur le sujet](#)].

## Allègement de charges administratives

*"Cette simplification mettra fin à la multiplication des consultations, coûteuses en temps pour les directions des ressources humaines, pour se concentrer sur les enjeux de fond sans dégrader toutefois la prise en compte des problématiques liées à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail",* explique l'exécutif dans la fiche d'impact qu'il vient de publier [[cliquez ici pour la consulter](#)].

Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales y précise ensuite que le décret "n'entraîne aucune charge nouvelle, étant entendu que la moitié des représentants dans la formation spécialisée seront également membres de l'instance plénière". Des économies pourraient ainsi "être générées en raison de l'allègement de certaines charges administratives", précise-t-il. Par exemple, la baisse des remboursements des frais de déplacement.

## 17 000 personnes à former

Le décret crée toutefois une charge supplémentaire avec l'instauration d'un droit à la formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail au profit des représentants du personnel ne siégeant pas en formation spécialisée. Environ 17 000 représentants du personnel seraient concernés par ce droit à la formation, d'une durée de trois jours, sur les quelque 34 000 membres des futurs comités sociaux territoriaux.

*"Si l'on considère que le coût moyen des trois jours de formation est égal à 439 euros (180 euros de coût pédagogique, 140 euros de frais d'hébergement, 87 euros de frais de repas et 32 euros de coût de transport), le surcoût total de la mesure lié à l'extension du droit à la formation équivaut à 7 463 000 euros sur la mandature sur quatre ans, soit 1 865 750 euros par an en moyenne", explique le gouvernement. Un impact financier à la charge des employeurs territoriaux.*

PAR EMILE MARZOLF

3 juin 2021, 16:35, mis à jour le 4 juin 2021, 08:57

## "Innovation publique et nouvelles formes de management public"

Dans cet ouvrage publié par La Documentation française, 2 membres du Conservatoire national des arts et métiers s'interrogent sur la notion d'innovation publique, sur sa diffusion au sein du secteur public et sur ses effets sur les pratiques professionnelles des agents et managers.



Innover, mais pour quoi faire ? Dans un ouvrage pédagogique publié par La Documentation française, Angéline Armandy et Madina Rival, toutes deux membres du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), reviennent sur les origines, le sens et la diffusion du concept d'innovation publique, qui connaît, ces dernières années, un coup d'accélérateur, avec la création d'incubateurs de services numériques et de laboratoires d'innovation publique au sein des ministères, opérateurs et collectivités.

*"Quel est le périmètre de l'innovation publique ? À quel moment doit-on parler d'innovation, de transformation ou encore de modernisation ? Ces termes sont-ils cousins ?"*

s'interrogent les autrices, qui décortiquent la notion d'innovation au-delà de l'effet de mode et son appropriation par le secteur public, notamment dans sa quête de renouveau du management public entamée dans les années 1980.

L'ouvrage est également l'occasion de faire un arrêt sur image de l'état de l'innovation publique en France aujourd'hui : quels en sont les services moteurs ? Leurs financements ? Leurs dispositifs de rayonnement et de diffusion ? S'ensuit également une analyse des effets de la diffusion de l'innovation sur les pratiques et postures professionnelles des agents publics et de leurs managers.

**\* *Innovation publique et nouvelles formes de management public*, Angéline Armandy et Madina Rival, collection "Doc' en poche" de La Documentation française, 350 pages, 6,99 euros (PDF) ou 9,90 euros (print).**

PAR LUDOVIC SÉRÉ

3 juin 2021, 10:13, mis à jour le 4 juin 2021, 09:13

# Les réseaux sociaux, réel enjeu d'image et de pédagogie pour les forces de sécurité

Depuis une dizaine d'années, la police et la gendarmerie nationale ont bien compris l'importance des réseaux sociaux et multiplient les actions de communication, internes comme externes.



*"Les gendarmes ont 2 passions dans la vie : votre sécurité et le char à voile. Du coup, dans les Vosges, on a laissé tomber la deuxième."* Ce tweet, publié le 5 janvier dernier par le compte de la gendarmerie des Vosges, cumule 2 000 likes ainsi qu'une large majorité de commentaires positifs d'internautes. L'émblématique compte vosgien, le plus suivi du maillage départemental de la gendarmerie sur Twitter, avec plus de 30 000 abonnés, est devenu en quelques mois le symbole d'une communication positive, basée sur l'humour, modèle en matière de lien entre des forces de sécurité et la population. *"Ceci dans le but*

*de faire passer des messages en se débarrassant du rapport d'autorité", explique le consultant en communication Olivier Cimelière.*

Mais si ce ton décalé rencontre un franc succès auprès des internautes depuis plusieurs mois, tous les groupements départementaux ne se risquent pas au second degré. *"Nous cumulons une page par département sur Facebook ainsi qu'une quarantaine de comptes sur Twitter", précise le général Laurent Bitouzet, chef du service d'informations et de relations publiques des armées (Sirpa). La "ligne éditoriale" de chaque compte est décidée à l'échelle départementale, sans intervention de la hiérarchie, à en croire le général. "Nous encourageons la prise d'initiative mais ne prenons aucune décision pour eux, assure-t-il. Le ton peut changer en fonction des localités, de l'actualité, des talents de certaines personnes ou du temps qu'ils ont à consacrer à cet exercice." Une façon pour ces militaires de renforcer le lien entre leur travail et la population. "On peut presque dire que nous sommes sur les réseaux sociaux depuis qu'ils existent, explique le général Laurent Bitouzet. Nous sommes arrivés sur Facebook en 2010, Youtube et Twitter en 2013, Instagram en 2016 et LinkedIn en 2011."* Chiffre impressionnant : l'ensemble des comptes de la gendarmerie nationale sur Facebook, nationaux, locaux et spécialisés, atteint les 3 millions d'abonnés.

## **Mission de sécurité intérieure**

La communication sur les réseaux sociaux n'a rien de nouveau, autant pour la gendarmerie que pour la police nationale, mais elle est devenue, au fil du temps, une réelle mission de sécurité intérieure. Le livre blanc de la sécurité intérieure, publié au mois de novembre 2020 et censé définir l'action future des forces de l'ordre, entérine cet objectif. Le document enjoint les différents acteurs de la communication du ministère de l'Intérieur à *"être présents et réactifs sur les réseaux sociaux", à "faire entendre rapidement et régulièrement une parole officielle en situation de crise", à "produire leurs*



*propres images et contenus” et à “vérifier le plus rapidement possible les informations en circulation pour être en mesure, le cas échéant, de les infirmer et de les décrypter”.*

Comme lorsque la porte-parole de la gendarmerie nationale prend la plume sur Twitter afin d'expliquer le déroulement des événements lors de la *rave party* de Lieuron (Ille-et-Vilaine) qui a réuni plus de 2 000 personnes dans un hangar à la Saint-Sylvestre. *“Avec le contexte sanitaire et le couvre-feu, certaines personnes se sont demandé pourquoi nous ne sommes pas intervenus plus tôt et plus fortement pour empêcher le rassemblement”,* se souvient le général Bitouzet.

## **La police nationale slalome entre les crises**

En termes de chiffres, la police nationale, qui vient de créer son compte sur le réseau Snapchat, n'est pas en reste. Si l'on additionne les comptes locaux sur Facebook, le nombre d'abonnés avoisine le million. *“Cela paraît basique aujourd'hui, sourit derrière son masque Michel Lavaud, chef du service d'information et de communication de la police (Sicop). Mais la direction générale de la police nationale (DGPN) a rapidement compris qu'il était essentiel de communiquer aussi sur ces réseaux afin de ne pas passer à côté d'une partie de la population.”* Des réseaux particulièrement utilisés notamment pendant le premier confinement, alors que beaucoup de questions se posaient sur les attestations ou le port du masque. *“L'autre axe important est celui de la pédagogie : expliquer pourquoi la police intervient, expliquer le travail des policiers pour le valoriser, ajoute-t-il. L'idée est de relayer la dimension de protection, de prévention et de secours.”*

Néanmoins, du fait de leurs histoires et réputations respectives, policiers et gendarmes ne semblent pas pouvoir se permettre les mêmes approches. *“Les deux institutions ont la même mission, insiste le général Bitouzet. Mais les gendarmes, militaires, travaillent où ils vivent, ont un lien fort avec leur hiérarchie et bénéficient d'une forte confiance de la part des citoyens si l'on en croit les sondages.”* En face, l'institution policière, malgré un soutien

de la majorité de la population\*, doit souvent jongler avec des polémiques médiatiques qui sapent le travail des communicants et le moral des policiers. *“Nous faisons face à beaucoup d’actualités brûlantes, que ce soit lors d’attentats, lors de la crise des « gilets jaunes » ou d’affaires dites de violences policières, admet Michel Lavaud. Il est parfois difficile d’élaborer des stratégies de communication à long terme.”*

Une communication de crise que connaît bien la préfecture de police de Paris, caractérisée notamment par le traitement des mouvements sociaux en direct depuis les manifestations des “gilets jaunes”. *“Notre pratique des réseaux sociaux a énormément évolué depuis l’arrivée du préfet Didier Lallement en 2019, détaille Laetitia Vallar, porte-parole de la préfecture de police. Nous valorisons désormais le travail des collègues en mettant en avant de belles affaires par exemple, ou en mettant en place des rendez-vous tels que le #jeudiphoto.”* Ce qui n’empêche pas la “PP” de “souvent” faire face à des - commentaires défavorables de la part d’internautes. *“Il faut être conscient de l’effet loupe, de la polarisation, que créent les réseaux sociaux et être irréprochable dans les publications”,* soupire Michel Lavaud.

## Concurrence des syndicats

On ne le dit pas ouvertement, à la DGPN, mais être présent sur les réseaux sociaux permet aussi de “concurrencer” la parole des syndicats policiers, omniprésents dans les médias. *“Le rayonnement des syndicalistes, aux discours corporatistes et aux propos parfois peu mesurés, peut donner l’impression que l’institution est dans la roue”,* confirme Olivier Cimelière. Ce dernier souligne l’apparition de policiers qui prennent désormais la parole sur les réseaux sociaux afin de défendre l’institution [lire encadré ci-dessous]. *“C’est intéressant mais pour que cela ait de l’impact, il faudrait faire apparaître dans l’espace médiatique plus de personnes formées à la parole publique, suivant une ligne de discours”,* juge le communicant.

*“C’est en tout cas pour nous une manière d’exister dans le débat public alors que nous sommes souvent au centre de sujets polémiques”, tempère Michel Lavaud, du Sicop. Ce dernier n’oublie pas qu’il s’adresse aussi en partie à ses troupes, qui ont parfois besoin d’explications ou de motivation, et ne cache pas l’objectif de créer ainsi un cercle vertueux : en donnant une image positive de l’institution, la police nationale compte bien attirer plus de candidats aux concours des écoles de police. Augmentant ainsi les chances de voir de meilleurs éléments frapper à la porte et être capables, à leur tour, de donner une bonne image de la police française.□*

*\* Entre 60 et 70 % des Français ont confiance en la police nationale, selon différents sondages effectués en 2020. Autour de 80 % d’entre eux ont confiance en la gendarmerie nationale, un chiffre stable.*

### **La Team 22 en première ligne**

Depuis plusieurs années, la “Team 22”, nom inspiré de l’expression “22, v’là les flics !” pour prévenir de la présence de policiers, ajoute au discours officiel une dimension plus humaine. Ces comptes hyperactifs, majoritairement anonymes mais se présentant comme étant des policiers, prennent position et échangent avec les internautes. *“J’essaie d’humaniser l’uniforme, confie Adboulaye Kanté, policier dans les Hauts-de-Seine, un des rares à parler en son nom. Je sais que je suis clivant, j’essaie de lancer des débats et de casser des clichés sur la police.”* Régulièrement invité à la radio ou à la télévision, il se doit de respecter une obligation de réserve et parle comme un grand témoin. La Team 22 fait parfois l’objet de menaces – plusieurs plaintes ont été déposées –, mais Adboulaye Kanté persiste et signe : *“Je pense que cela vaut le coup, même si je ne conscientise que quelques personnes.”*

## ÉCONOMIE

# L'exécutif face à la dérive préoccupante des comptes publics

Pour retrouver un déficit inférieur à 3 % du PIB d'ici à 2027, le pays doit réaliser plus de 60 milliards d'euros d'économies en cinq ans. La dette, elle, se stabilise juste.

MANON MALHÈRE

**FINANCES PUBLIQUES** Alors que le pays commence juste à se relever de la crise sanitaire qui dure depuis plus de quinze mois, il en va autrement sur le front des finances publiques, dont les dégâts provoqués par le « *quoi qu'il en coûte* » présidentiel sont extrêmement lourds. Depuis mars 2020, la France a en effet basculé dans un monde parallèle, une sorte de quatrième dimension où des dizaines de milliards d'euros ont été distribués en un temps record pour éviter l'effondrement de l'économie.

Aujourd'hui, la dette publique frôle les 120 % du PIB - un niveau jamais atteint - et le déficit, estimé à 9,4 % cette année, est encore plus élevé qu'en 2020. Ces résultats sans appel augurent de lendemains très difficiles. « *Le fardeau de la dette publique doit être réduit. Autrement, il y a un danger que la pandémie Covid soit suivie d'une "pandémie de la dette"* », a d'ailleurs averti Wolfgang Schäuble, l'ancien ministre des Finances allemand, connu pour sa rigueur budgétaire, dans une tribune sur le surendettement des pays européens publiée mercredi dans le *Financial Times*. Et, à moins d'un an de la présidentielle, l'équation est de plus en plus difficile pour l'exécutif qui, pris en tenaille, cherche à amorcer un retour à une maîtrise de la dépense, mais continue aussi de multiplier les soutiens financiers.

« *Une ambiance dépensière se crée. Il n'y a rien de pire que des ambiances dépensières. Beaucoup de ministres annoncent beaucoup de mesures nouvelles* », a insisté Éric Woerth, le président LR de la commission des finances de l'Assemblée, lors de la présentation mercredi par Bruno Le Maire et Olivier Dussopt du premier budget rectificatif 2021. Un texte qui rallonge la facture de plus de 15 milliards d'euros au nom de la sortie progressive de la crise.

## Un cap ambitieux

Pour montrer son sérieux budgétaire, le gouvernement a néanmoins fixé un cap ambitieux dans son programme de stabilité adressé à Bruxelles, en avril. À savoir, limiter la progression des dépenses à 0,7 % par an, entre 2023 et 2027, afin de ramener le déficit public sous la barre des 3 % en fin de cycle. « *Ces 0,7 %, c'est le chiffre le plus ambitieux que nous pourrions nous fixer en termes de limitation de la croissance des dépenses publiques en volume depuis vingt ans* », s'était alors félicité le ministre de l'Économie. Il est vrai qu'avant la crise, la croissance des dépenses était d'environ 1 % en moyenne - sauf en 2019, où elle a atteint 1,4 % pour répondre à la crise des « gilets jaunes ». Et cette progression atteignait environ 2 % dans les années 2000.

Mais cet objectif gouvernemental est-il à la hauteur des enjeux ? Selon les simulations réalisées pour *Le Figaro* par François Ecalte, magistrat à la Cour des comptes en détachement et fondateur du site FipEco, cet effort reviendrait en réalité à faire 61,5 milliards d'euros d'économies sur cinq ans, soit 12 milliards par an. Un chiffre à mettre en perspective avec les quelque 60 milliards d'euros consacrés aux mesures d'urgence face à la crise.

Le magistrat financier liste alors des exemples d'économies pour y parvenir, qui sont connues depuis longtemps, mais qui restent politiquement sensibles. Il propose notamment de reculer l'âge de départ à la retraite d'un trimestre par génération ainsi que d'indexer les pensions de retraite sur la moitié de l'inflation pendant trois ans qui permettrait alors de réaliser 15 milliards d'économies. Ou encore, de limiter la croissance des dépenses d'Assurance-maladie pour un gain de 10 milliards, ainsi que de baisser les effectifs dans la fonction publique (6,5 milliards). Et, sans compter des coupes dans le budget de l'Éducation, qui pèse 70 milliards d'euros, ainsi que dans les nombreuses subventions au logement...

## Pas d'austérité

Finalement, ces économies de 61,5 milliards d'euros sont « *à peu près similaires à celles réalisées entre 2011 et 2019* » pour tenter de rétablir les comptes publics après la crise financière de 2008, constate François Ecalte. « *Ce n'est pas de l'austérité. Il faut faire plus* », conclut l'expert. Preuve à l'appui: ce plan permettrait seulement de stabiliser la dette à 117,7 % à horizon 2027. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Bercy refuse aussi de parler d'austérité, ni même de rigueur.

Il reste que ces coupes budgétaires, qui impliquent des réformes sensibles, seront déjà difficiles à faire accepter auprès d'une partie de l'opinion publique. Déjà réfractaire en 2011, elle le sera encore plus après plus d'un an de « quoi qu'il en coûte ». Il y va pourtant de la souveraineté financière du pays...